Canada
Employment and
Immigration
Advisory Council

Annual Review
1990

- ☐ Symposium on Immigrant Settlement and Integration
- ☐ Atlantic Fisheries Crisis
- ☐ Immigration in the 1990s
- ☐ Integrating Persons with a Disability into the Canadian Labour Market
- ☐ Immigrants and Language Training

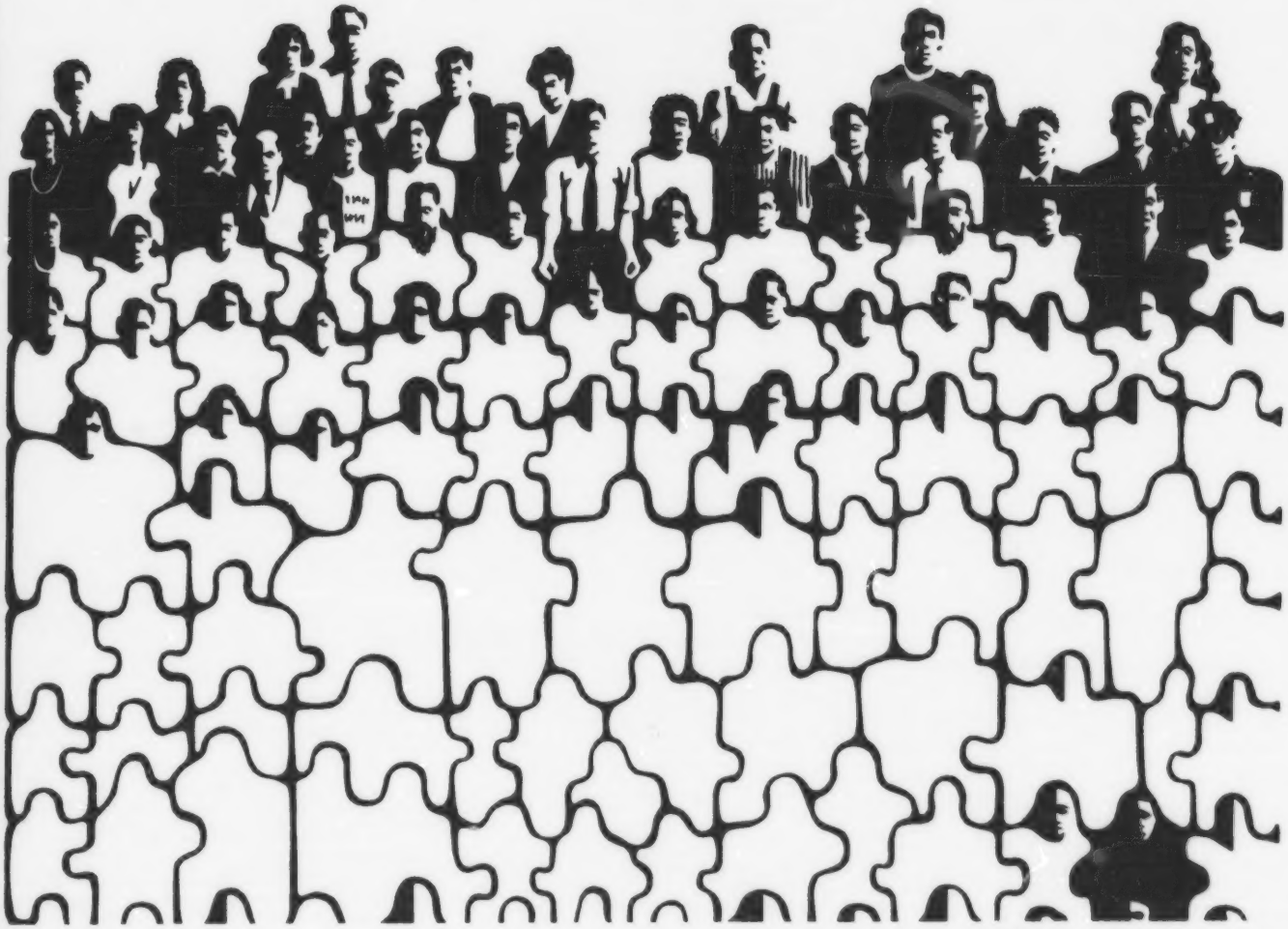

Canada

Canada
Employment and
Immigration
Advisory Council

Annual Review
1990

- ☐ Symposium on Immigrant Settlement and Integration
- ☐ Atlantic Fisheries Crisis
- ☐ Immigration in the 1990s
- ☐ Integrating Persons with a Disability into the Canadian Labour Market
- ☐ Immigrants and Language Training

CA-124/10/91

© Minister of Supply and Services Canada 1991

Cat. No. MP 1-1/1989

ISBN 0-662-56959-8

92-01406/

Canada Employment and Immigration Advisory Council
Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration

The Honourable Bernard Valcourt, P.C., M.P.
Minister of Employment and Immigration
Ottawa, Ontario

Sir,

On behalf of the Canada Employment and Immigration Advisory Council, I have the honour to submit the annual review of the Advisory Council for the 1990 calendar year.

This review is submitted pursuant to Section 21(2) of the Canada Employment and Immigration Advisory Council Act.

Respectfully submitted,

Jacques Vasseur
Chairman

Canada

Report of the Chair

The dramatic changes taking place in the world are challenging Canadians to focus ever more sharply on the country's economic and social prospects. Events such as the economic realignment of European countries, the Gulf War, environmental degradation and the recession have resulted in problems of such daunting proportion as to demand solutions based on informed leadership and brave actions.

Many Canadian leaders are concentrating on Canada's competitive position and the economic and social adjustments that must be made to maintain its standing. From this, education, along with its component of training, is being acknowledged as the single most important priority.

The Advisory Council's mandate is to provide the Minister of Employment and Immigration with independent, private-sector advice on policy issues that arise in the areas of immigration, the labour market and Unemployment Insurance (UI). In recognition of the need for greater emphasis on education and training at many levels, the Advisory Council focussed in 1990 on immigrant language training, on the integration of immigrants into Canadian society through two-way education and sensitization initiatives, and on the training and developmental uses of UI funds.

On other fronts, Council examined the task force reports of the Canadian Labour Market and Productivity Centre (CLMPC) on EIC's Labour Force Development Strategy (LFDS). Council agreed with the CLMPC's six broad themes and prescribed that they should be the guiding principles used in formulating labour market policy. A seventh principle was proposed by Council, that special emphasis should be placed on helping the most disadvantaged Canadians to find employment and to advance at work.

In May 1990, Council hosted a successful national symposium on immigrant settlement and integration — a first in Canada. This brought together representatives of the three levels of government, business, labour, voluntary and non-aligned groups and academics to discuss such topics as immigrants and the labour force, language training, Quebec immigration and future immigration issues. A report was issued on the symposium proceedings, and recommendations developed from the discussions were submitted to the Minister.

The Advisory Council is the only multi-representational body which provides counsel to the Minister. It is with some satisfaction that it pursues its work in finding solutions of practical significance.

I wish to pay tribute to the members of Council. Their wide experience and dedication enrich our undertakings. My thanks, too, to the staff of the Secretariat. Without their skillful research, writing and administrative support, the Council and its committees could not function so successfully.

I extend the Council's gratitude to the many organizations and individuals who have given their time and knowledge to benefit our studies. I am also grateful for the ready help and advice of so many officials of Employment and Immigration Canada.

Let me here record Council's appreciation for the encouragement of our Minister, the Honourable Barbara McDougall, and her belief in the value of our work.

Note:

In the period between the drafting of this report and its tabling in the House of Commons, the Honourable Bernard Valcourt was appointed Minister of Employment and Immigration. I am happy to report that he has indicated his support for the work of the Council and his interest in its findings.

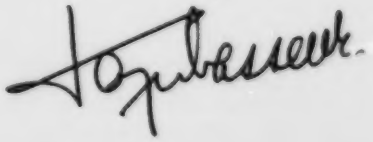

Jacques Vasseur
Chair

1990 Membership

Chair

Jacques Vasseur
Vice-President and General Manager
Burson-Marsteller
Montreal, Quebec

Vice-Chair

John S. Reid(1)
Vice-President and
General Manager
Canadian Advanced Technology
Association
Ottawa, Ontario

(1) *Term ended in 1990.*

Members

Yvan R. Bastien(1)
Assistant Vice-President (Personnel)
Quebec Region
Bell Canada
Montreal, Quebec

William A. Brown
Business Assistant
Windsor Secondary School
Vancouver, B.C.

Anthony B. Chartrand
Director, Human Resources
Ericsson Communications Inc.
Montreal, Quebec

Robert Colosimo
Vice-President
Industrial Relations
CP Rail
Montreal, Quebec

(1) *Term ended in 1990.*

Members

Guy Cousineau
Executive Secretary
Metro Montreal Council of Workers
(MCW-QFL)
Montreal, Quebec

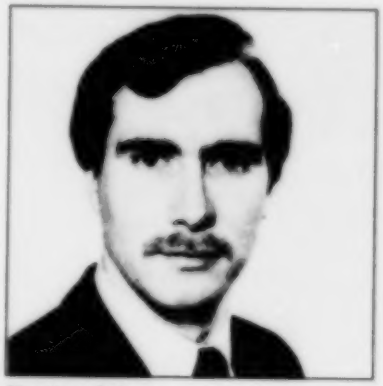

Stephen Delaney
Senior Systems Analyst
Newfoundland and Labrador
Computer Services Inc.
St. John's, Newfoundland

Daniel Dorténus
Lawyer
Montreal, Quebec

Claudia Dumoulin
Community Activist
Beauséjour, Manitoba

Diana J. Ferguson(1)
President
The Gloucester Organization Inc.
Toronto, Ontario

Joan George(2)
Community Activist
Thompson, Manitoba

(1) *Term ended in 1990.*
(2) *Term ended in 1990.*

Members

Gabrielle B. Grimard(1)
President & Director General
Entreprise d'Électricité Grimard Inc.
Chicoutimi, Quebec

Kevin Hayes(2)
National Representative
Policy and Planning
Canadian Labour Congress
Ottawa, Ontario

Arlene Keis
Manager, Human Resources
Newfoundland Capital Corporation
Dartmouth, Nova Scotia

Eugene Kostyra
Regional Director
Canadian Union of Public Employees
Winnipeg, Manitoba

Øistein Kristiansen
President
Kore Management Limited
Saskatoon, Saskatchewan

Suzanne Leduc(3)
Special Campaign Advisor
Confederation of National
Trade Unions
Montreal, Quebec

(1) *Term ended in 1990.*
(2) *Elected Vice-Chair in April 1990.*
(3) *Term ended in 1990.*

Members

Christine J. Micklewright
Vice-President, Pacific Region
Canadian Auto Workers Union
Local 1990
Vancouver, British Columbia

A. Jean Moore(1)
Promoter of the Interests
of Persons with Disabilities
Kingston, Ontario

Irvin Nessel
Retired (Canadian Federation
of Labour)
Edmonton, Alberta

Jean-Claude Roy
Director, Industrial Relations
Pratt & Whitney Canada Ltd.
Longueil, Quebec

Bronwyn Shoush
Matheson & Company
Edmonton, Alberta

Frances Soboda
President of Local 4253
United Steelworkers of America
New Glasgow, Nova Scotia

(1) *Term ended in 1990.*

Members

Jacob Pete
Independent Management Consultant
Saskatoon, Saskatchewan

Glenna Young
Manager of Personnel Relations
Eastern Bakeries Limited
Saint John, New Brunswick

Staff

MariGayl Lanctôt
Executive Director

Christina Lubbock
Secretary to the Council

Dr. John Samuel(1)
Senior Director of Projects

Daniel Chemla(2)
Director of Projects (Immigration)

Harry G. Howith(1)
A/Director of Projects (Immigration)

Marcel Plamondon
A/Director of Projects (Employment)

Denis Genest (1)
Project Leader

Willard Boutot(1)
Project Leader

Claudette Laramée
Corporate Secretary

Lise Plouffe
Chief, Administration

Judith Beardsley(1)
Clerical Assistant

Lorraine Lachaine
Clerical Assistant

(1) *Temporary assignments.*

(2) *Mr. Chemla left the Secretariat in August 1989 for a two-year assignment.*

Council Mandate

Section 21(1) of the CEIAC Act stipulates that the function of the Council is "to advise the Minister on all matters to which the powers, duties and functions of the Minister extend".(1) In this regard:

"The Council shall be available to advise the Minister in response to his/her request, and shall also take the initiative in advising the Minister on any matter of concern that is thought by the Council to require his/her consideration.

The Council shall provide independent advice directly to the Minister and generally in writing.

The Council's objective shall not be to function in a highly public fashion; however, from time to time, public exposure to its activities may be necessary and/or desirable.

The Council shall strive to achieve consensus in its recommendations; this consensus shall be based on the members' perception of the conclusion and/or the course of action appropriate to the national interest.

In advising the Minister, the Council shall concentrate its efforts on policy issues of national significance, ordinarily of medium or longterm range but also, when appropriate or when requested by the Minister, on urgent or shortterm issues of broad implication.

Members shall serve on the Council as knowledgeable individuals, acting in their own right. In particular, while a number of Council members will have been proposed or suggested by organizations consulted in the nomination process, those members shall not see themselves as representatives of that particular organization. There shall be at all times a national focus to the activities and deliberations of the Council."(2)

(1) *Bill C-27, 1977, Act of Parliament*

(2) *The Canada Employment and Immigration Advisory Council Terms of Reference - December, 1979, page 1.*

Contents

	Page
Executive Director's Report	1
Council Activities in 1990	3
☐ Symposium on Immigrant Settlement and Integration	5
☐ Atlantic Fisheries Crisis	9
☐ Immigration in the 1990s	11
☐ Integrating Persons with a Disability into the Canadian Labour Market	13
☐ Immigrants and Language Training	15
Future Directions	17
Past Studies Published by the CEIAC	19
1990 Operating Costs	20

Executive Director's Report

As this Annual Review attests, the range and scope of the Council's activities in 1990 were both impressive and significant. The Secretariat continued to be challenged and stimulated in carrying out its work in support of Council's activities.

The major undertaking of mounting a national symposium in May was a departure from the traditional work carried out by the Secretariat and its success was another proof of the professionalism of the staff.

In its role as a support organization, the Secretariat must constantly assess its ability to carry out its work within the parameters of its resources. I am pleased to report that the Secretariat has completed its second year of streamlining its operations through the installation and use of modern information technology. This has not only brought greater efficiency to the management of our work but also freed up time to devote to the all-important activities of research, consultation, analysis and writing in support of Council's studies. In 1991, we are anticipating more automation of our administrative systems, particularly in the area of financial management. This will enhance the practical service provided to Council members and will contribute to the Secretariat's effectiveness.

Once again, I wish to acknowledge and praise the professionalism and dedication of the Secretariat staff whose demonstrated abilities and fine qualities enforce the strong foundation necessary for the success of Council's work.

It has been both a privilege and a pleasure to work with the Chairman and members of the Council. Their combined fields of knowledge and expertise inspire and enrich all our undertakings.

MariGayl Lanctôt
Executive Director

Council Activities in 1990

Reports

■ Although completed in 1989, the Council's report, ***Full Employment is an Achievable Goal***, was released publicly in May, 1990. This final report was the culmination of a long-term study on the prospects for full employment in Canada. Three interim reports, issued prior to the final one, dealt with tax policy implications for employment, the impact of enterprise development on job creation and regional unemployment. (All four reports are described in previous Annual Reviews.)

■ The Council completed another long-term report in 1990, **Immigrants and Language Training**. Begun in 1989, the report explores the language training being provided to immigrants across Canada. It looks at the various levels of government involved in the process and how they contribute to the programs. It also examines the number and type of clients involved.

Policy Papers

■ Continuing its policy of providing the Minister with timely advice on contemporary issues, the Council submitted a number of brief reports known as Policy Papers. **Persistent Unemployment in Montreal: The Tip of the Iceberg**, deals with the growing severity of the unemployment problem in greater Montreal and some ways the federal government and specifically EIC, could contribute to solutions.

■ A Policy Paper called **The Atlantic Fisheries Crisis** examined a sensitive situation when the Council began to consult about the issue in 1990. Council members felt strongly that Council had a mandate not only to consult and put forward proposals for the Minister of Employment and Immigration, but also to publicize their findings and thus communicate with the public on this important issue.

■ Another Policy Paper was titled **Integrating Persons with a Disability into the Canadian Labour Market**. This Policy Paper is the result of roundtable discussions held with provincial and municipal organizations representing people with disabilities.

■ The Council completed a major piece of work in the Policy Paper on the Canadian Labour Market and Productivity Centre (CLMPC) Task Force Report on the Labour Force Development Strategy (LFDS). Council congratulated the Minister and the Department for their historic achievement and was supportive of the six themes that emerged from the task force consultations. Council did, however, propose a seventh: the need to help the most disadvantaged people to find employment and to advance at work.

Symposium on Immigrant Settlement and Integration

■ Council members and staff were actively involved in preparing for the National Symposium on Immigrant Settlement and Integration. Attracting outstanding speakers and authors to draft theme papers was a major factor in making the two-day conference a success. Council members played an active role in the Symposium by chairing several of its workshops. A report on the Symposium appears elsewhere in this review.

Meetings

■ In 1990, CEIAC continued its practice of holding two plenary meetings in different Canadian centres. These out-of-town meetings help the Council to expand its knowledge of local and provincial economic and social conditions.

■ At its first out-of-town meeting in Saint John, New Brunswick, in April, the Council elected a new Vice-Chair. Kevin Hayes replaced John Reid whose term had expired. The Council was given presentations by two prominent experts on the activities of the Atlantic Canada Opportunities Agency and on workplace literacy.

■ At its Toronto meeting in October 1990, members heard presentations on racism in employment and on multiculturalism.

■ At its five Hull meetings, Council was kept informed about the status of the Labour Force Development Strategy by the Associate Deputy Minister of Employment and Immigration, and by EIC's Commissioners. Members were also given presentations on the work of the Immigration and Refugee Board, immigration trends and other economic and social issues.

Annual Advice on Immigration Levels

■ In response to a request from the Minister, the Council provided its advice on future immigration levels.

The Council was pleased that Cabinet increased levels each year in the 1991 to 1995 period and that funding was increased for language training. The Council had earlier recommended increases in levels, and funding for language training.

The Minister's decision to introduce a federal strategy to help immigrants integrate into Canadian society and to broaden the base of language training was welcomed. The Council thought these initiatives would be supported by most Canadians concerned about the settlement and integration of immigrants.

Symposium on Immigrant Settlement and Integration

Council members' participation

Chair, CEIAC
Jacques Vasseur

Vice-Chair, CEIAC
Kevin Hayes

Chair
Immigration Committee
Øistein Kristiansen

Vice-Chair
Immigration Committee
Suzanne Leduc

Members
Guy Cousineau
Frances Soboda
Glenna Young

Staff

John Samuel,
Director of Projects
Harry Howith
Christina Lubbock
Lise Plouffe
Judy Beardsley
Claudette Laramée

The Council thanks Intertask Ltd. for its assistance in organizing and managing the symposium.

Background

Some of Canada's most prominent business, labour and government leaders, non-governmental representatives and academics participated in 1990 in the first-ever symposium on immigrant settlement and integration held in Canada. The Symposium also attracted experts from other countries.

The Symposium, which took place in Toronto on May 28 and 29, 1990, provided a forum for a wide-ranging discussion on current issues and ways to improve the settlement and integration of immigrants.

Keynote speakers drew attention to the global nature of immigration, while the Symposium's six workshops gave participants an opportunity to express their views on issues of particular concern to Canadians.

CEIAC had suggested in 1989 that a symposium was needed to shed more light on immigrant settlement and integration issues. Publishing a report on its deliberations would also complement Health and Welfare's 1989 Demographic Review which did not study the immigrant integration issue.

The Council published a report on the Symposium proceedings. It also submitted recommendations to the Minister, based largely on points raised during the Symposium.

In opening the Symposium, Council Chairman Jacques Vasseur noted that Canada's low birth rate means that the Canadian population is not replacing itself. At the same time, he said, there are about 80 million people in other countries looking for a better place to live. Canada holds a natural attraction for them, thanks to our reputation as a fair and prosperous country.

Mr. Vasseur said that immigration touches every segment of Canadian society. "Our future as a nation is going to be significantly influenced in years to come by immigration", he said.

Employment and Immigration Minister Barbara McDougall, in her keynote speech, said that not only do Canadians need to welcome immigrants' new ideas and ways, but we must make clear our hopes and expectations for them.

"Immigrants should be told about things Canadians value", she said, "such as the equality of women, linguistic duality, the rule of law and the democratic process".

Emphasizing the importance of language training, Mrs. McDougall told the Symposium that Cabinet had approved a new $15 million Language and Orientation Initiative. It would improve departmental efforts to help newcomers, especially women, enter the mainstream of Canadian life.

In the workshop discussions, mention was made of the fact that the word "immigrant" has become almost synonymous with people from the Third World. Unfortunately, many newcomers encounter racism and discrimination as they attempt to integrate into the Canadian way of life.

A number of issues were discussed in the workshops. Some of the points raised included the following.

- The adjustment programs required to help immigrants adapt to change will be costly, but the cost would be more than offset by the long-term benefits derived from a better-educated and more highly-skilled labour force.
- Canada's future prospects depend largely on our ability to attract immigrants. Newcomers are one means to counter the economic effects of a low fertility rate and a reduced population base.
- The traditional mix of Canada's immigrant population will continue to change. Volatile conditions in the Third World will contribute to Canada accepting more and more refugees and immigrants from the area.
- The Council agrees that Canadians must be prepared to reflect the increasing multicultural and multiracial nature of their country. This will mean an expanded role for institutions that help immigrants adjust to Canadian life. Communities prepared to make the effort will have a distinct advantage in attracting professional and skilled immigrants.
- Canada will also need to take steps to prevent immigrants from being over-represented in unskilled, low-paying jobs. Immigrants who gravitate to these jobs because they are not as well qualified as Canadian-born workers must be given every opportunity to improve their skills.

The Council thinks the impact of temporary workers, foreign students and visitors on Canada's economy

The successful integration of immigrants benefits both the newcomers and Canadian society.

and culture deserves examination. The number of highly qualified business people and professionals temporarily in Canada is expected to grow in the coming years, as is the number of foreign students and tourists. The thawing of the Cold War should reduce the number of refugees in the 1990s. Recent international efforts have focused on the need to resettle refugees in their own countries as an integral part of a lasting peace process.

One suggestion that came out of the Symposium was that the government establish a national institute or secretariat for language training. It would act as a co-ordinating body and would set standards for the teaching of English and French as second languages.

Another suggestion called for a type of student loan program to enable immigrants to finance their own language training.

Manitoba has been successful in providing language training for immigrants. The province has been able to involve a variety of groups in offering language training geared to the individual needs of immigrants. The Council believes that the Manitoba experience could serve as a model for other provinces. Efforts to encourage institutions to provide settlement and language training services would create a climate responsive to the needs of immigrants.

Council heard that most immigrant women face severe employment problems. Many cannot find work of any kind, while others are under-employed. Racism in the workplace is more prevalent than we would like to believe. The Council concluded that while current immigration policies do not discriminate against immigrant women, they should be changed to make them more consistent with current social mores. For example, Family Class sponsorship arrangements can isolate women from the mainstream of Canadian life. As a result, they may suffer mental health problems associated with feelings of uncertainty and isolation in the new country.

Domestic workers, who are frequently exploited and unaware of their legal rights, are another group that merits review. And the inadequacy of the child care system is a related concern.

The Council thought that several things could be done to improve conditions for immigrant women. All women should be able to take advantage of immigrant adaptation and integration programs, and institutions must be more responsive to their needs. The study concluded that a grassroots strategy to raise awareness of their social and health needs would also ameliorate the problem.

The Council found that insufficient resources are allocated to the integration of immigrant children. More than 200,000 children across Canada are not receiving needed second language training. Federal and provincial governments must reach agreement on how to provide adequate funds for language training. Children would also benefit from school programs which could increase knowledge of other cultures. This would have a positive effect on racism and would promote a multicultural and multiracial mix of students working together in a co-operative environment.

One of the major recommendations to come out of the Symposium was for a centralized federal-provincial agency, set up to assess the equivalency of foreign education and training against Canadian standards. Such an agency would go a long way, it was felt, toward easing the difficulties some immigrants have in succeeding in the labour market.

Tough measures are needed to rebuild Canada's Atlantic Coast fishing industry. (Photo credit: Fisheries and Oceans Canada.)

The Atlantic Fisheries Crisis

Committee

Stephen Delaney, Chair

Frances Saboda, Co-Chair

Members
Jacques Vasseur
Glenna Young

Staff

Marcel Plamondon,
Director of Projects

Lorraine Lachaine,
Clerical Assistant

The decline of the Atlantic fisheries has had serious repercussions for the entire area. Many fish processing and marketing companies faced bankruptcy. Plant closures threw thousands out of work, and many Atlantic communities lost their only source of employment. Families were forced to go on welfare or pull up roots and move away in the hope of finding jobs. With the country in the grip of a recession, this was a dubious prospect at best.

The reasons for the decline of the fisheries have been well documented. For the past 30 years, the industry has weathered a series of boom and bust cycles. Throughout good and bad times, it has been subjected to overfishing by foreign trawlers, too rapid expansion, rising interest rates, a high Canadian dollar, intense competition and the recession of the early 1980s. But the most serious problem is the dramatic decline of fish stocks.

At the same time as fish stocks were declining, many Atlantic Canadians were returning from the West, Ontario and Quebec. Those forced by a slumping economy to return home joined others who saw fishing as a means to get through hard times. By the end of the decade, record numbers of people sought a living from the industry.

The inability of governments to find alternative forms of employment exacerbated an already bad situation. The fisheries could no longer absorb excess labour. With the decline in stocks, fishing had to be severely curtailed. Employment opportunities virtually disappeared for many workers.

The Council, in its concern about the crisis in the fisheries, thought that long- and short-term initiatives should be taken to ensure a more secure future for Atlantic Canadians and their communities. To focus attention on the need for immediate government action, and to provide timely advice, the Council moved quickly to complete a comprehensive study of the problem. Council members appreciated the views and insights they received from many business and labour leaders and government officials. The Council's Policy Paper was presented to the Minister in late March, when the federal Cabinet was discussing the crisis. The Paper states it is essential that the fishing industry be revived as a first step toward bringing long-term prosperity to the region.

The Council urges strong measures to allow the fish stocks to rebuild to 1960 levels, including stringent quotas for five to 10 years. The Paper calls for larger mesh sizes and an end to foreign fishing inside and outside Canadian waters. Another long-term solution proposed is the development of secondary processing and fisheries-related manufacturing.

In the short-term, while the fish stocks are being rebuilt, the Council commends Employment and Immigration Canada for its quick action in establishing and funding its Industrial Adjustment Services' committees in Atlantic Canada. This response will enable workers to retrain for other jobs or to move to areas offering better employment opportunities.

The Paper says that the spending of millions of dollars over the years has not had a major impact on development in Atlantic Canada. According to the Council, Atlantic Canadians, who have the greatest stake in the development process, have had little say and control over how the money is spent. To help people control their own destiny, the Council recommends that EIC's CJS Community Futures Program, which includes Community Initiatives funds, be used to put decision-making and development into the community.

Title of Policy Paper:
The Atlantic Fisheries Crisis

There is a continuing need to increase immigration moderately — about 5 per cent annually over the 1991-95 period.

Immigration in the 1990s

Committee

Øistein Kristiansen, Chair

Suzanne Leduc, Vice-Chair

Members
Daniel Dorténus
Christine Micklewright
Bronwyn Shoush
Glenna Young

Staff

John Samuel,
Director of Projects

Fouad Farag,
Project Leader

Judith Beardsley,
Clerical Assistant

The Council released its Policy Paper called ***Immigration in the 1990s*** in late June 1990. The main focus of the paper is immigration levels in the period 1991-95.

In preparing its Paper, the Council focussed on national issues which have a direct bearing on immigration levels. Initially, Council members attended EIC immigration levels consultations, where various concerned groups expressed their views on key issues. The Council then conducted its own in-depth examination of the issues by consulting with experts in economics, education, public administration and other disciplines.

The Paper concentrates on the following areas: aging, Canada's social environment, integration of immigrants, immigration to Quebec, composition of immigration classes and immigrant concentration in big cities.

It calls on the government to launch a public education program and to pursue more vigorously a race relations program to ensure that discrimination against immigrants does not occur. The Council proposes a public education program that concentrates on informing educators and the media about the impact of immigration.

The Paper notes that the proportion of different immigration classes has varied over the years. Recently, the refugee group has been increasing. Both the government and private individuals financially assist refugees in settling in Canada.

The Paper recommends that the current balance between the immigration classes be maintained with the number of refugees increasing gradually. It also recommends partial funding for those who sponsor refugees.

Canada's three largest cities have long held an attraction for immigrants. Toronto, Montreal and Vancouver have received 60 per cent of newcomers. Very little research has been done on whether it is possible to encourage immigrants to settle in smaller centres. The Council suggests a comprehensive research program be launched to determine what workable policies can be developed to attract immigrants to the smaller centres.

In commenting on immigration levels, the Paper states that to achieve a level of population growth roughly equal to one per cent of the population, there is a continued need to increase immigration moderately, and calls for increases of about five per cent annually over the 1991-95 period.

Title of Policy Paper:
Immigration in the 1990s

More publicity is needed to point out the benefits of hiring disabled workers.

Integrating Persons with Disabilities into the Canadian Labour Market

Committee

Chair
Yvan R. Bastien[1]

Chair
Frances J. Soboda

Vice-Chair
Anthony B. Chartrand

Members
Guy J.A. Cousineau
Stephen Delaney
Kevin Hayes
Eugene Kostyra
Irvin C. Nessel
Jean A. Moore

Staff

Denis Genest,
Director of Projects (Employment)

Marcel Plamondon,
Director of Research

Lorraine Lachaine,
Clerical Assistant

Lyn Furgich,
Clerical Assistant

[1]Term of office expired in 1990.

Canada does not have an enviable record in integrating people with disabilities into the labour force. Less than 50 per cent of disabled persons have been able to find jobs. A Council Policy Paper presented to the Minister in October 1990 describes a variety of problems they face in seeking employment. It outlines the barriers which must be removed to enable workers with a disability to contribute to Canada's economic and social development. In studying the problem, the Council consulted extensively with the Coalition of Provincial Organizations of the Handicapped (COPOH) and with other groups in various centres.

The Paper notes that financial assistance is available to employers for workplace modification. No assistance, however, is available to workers with disabilities who must absorb significant costs associated with holding a job. As a result, many are discouraged from seeking employment.

Lack of work experience and access to training are other factors which make it difficult for persons with a disability to enter the labour force. Nor is the Employment Equity Act, intended to ensure equality in the workplace, having much of an impact. The Council sees an obvious need to ensure that the spirit of the Act is respected.

The Paper states that federal employment and training programs are having little effect. Of all workers hired through the Canadian Jobs Strategy, only 1.7 per cent were persons with a disability. While Canada Employment Centres offer counselling and placement services, the Council points out that their availability is very limited and they do not take into account all types of disabilities.

Outreach projects are adapted to the needs of workers with a disability. The Council found, however, that they are often understaffed and most are located in urban centres. Often, these projects become job ghettos for workers with a disability.

The few specialized placement agencies in Canada are doing a creditable job; but lack of funding prevents them from developing a long-term placement strategy for persons with a disability.

The Paper says that provincial employment and social affairs departments offer assistance to persons with disabilities but it often falls far short of their needs.

The Council's Policy Paper urges Employment and Immigration Canada (EIC) to recognize that all Canadians have the right to seek and secure employment. It believes that this right should be reflected in all EIC policies and programs. To meet these objectives, the Council recommends that the Minister work with her provincial colleagues to ensure better co-ordination of federal and provincial programs and services. She was also asked to recommend that the integration of people with disabilities into the labour force be on the agenda of all federal-provincial conferences of employment ministers.

To address the need to publicize the benefits of hiring people with disabilities, the Council proposed a national media campaign. Information on federal and provincial assistance for workplace accommodation would be featured. The campaign would be co-ordinated by federal, provincial and non-governmental representatives.

The Council urged the Minister to amend the Employment Equity Act to ensure that its objectives are met.

The Council believes that closer monitoring of employers' annual reports, and of the legislation and regulations concerning the hiring of people with disabilities should be undertaken. As well, it thinks that punitive action should be taken against employers who fail to comply.

Title of Policy Report:
Integrating Persons with Disabilities into the Canadian Labour Market

The Paper says that changes should be made to CJS programs to help workers with a disability start their own businesses. It also calls for increased funding for private placement services, and fair regional distribution of programs to help people with disabilities.

The Paper asks the Minister to encourage Statistics Canada to conduct a post-census survey of people with a disability. She should urge Chambers of Commerce to support efforts to integrate them into the labour force. She was also asked to request the Minister of National Revenue to allow workers to claim employment expenses associated with their disabilities. Council thought the Public Service Commission should maintain and expand its services for workers with disabilities and give them priority for all vacant positions for which they are qualified.

Title of Policy Report:
Integrating Persons with Disabilities into the Canadian Labour Market

Immigrants and Language Training

Committee

Chair
Øistein Kristiansen

Vice-Chair
Suzanne Leduc

Members
Daniel Dorténlus
Christine Micklewright
Bronwyn Shoush
Glenna Young

Staff

John Samuel,
Director of Projects

Fouad Farag,
Project Leader

Christina Lubbock

Judith Beardsley,
Clerical Assistant

Language training is the key element in the successful settlement and integration of immigrants. The quality of this training has serious consequences for Canada's reliance on immigration as a major means of ensuring its continued development as a prosperous, industrialized nation.

How effective is the training? To find out, the Council initiated a comprehensive study in 1989 in which it surveyed more than 350 organizations involved in the settlement of immigrants.

The Report was completed just prior to the May 1990 National Symposium on Immigrant Settlement and Integration and was released to the general public at the Symposium in Toronto.

The Report points out that many millions of dollars are spent annually in Canada on language training for immigrants. In fiscal year 1989-90, the federal government's share amounted to about $139 million. Most of these funds were provided through the purchase of the Training Option of the Canadian Jobs Strategy.

The provinces receive language training funds as part of their training agreements with the federal government. They view language training as a labour adjustment measure to prepare immigrants to enter the labour force. Immigrants are not expected to master their new language, but are given sufficient training to reach a level of competence that will help them get a job.

With the exception of Quebec, there is no provincial co-ordination of federal training funds. The funds travel tortuous routes before they reach immigrants in the classroom. The Council believes this lack of co-ordination diminishes the effectiveness of the training.

The federal government also provides substantial funds to organizations which offer language training to immigrants who will not be entering the labour force. This training is not monitored or evaluated, but the Council reports that it does appear to be based on principles of adult education.

The Report calls for a new approach to training which would ensure improved co-ordination at the provincial level, the establishment of national standards, the provision of training for all adult immigrants and a greater emphasis on workplace-oriented language training. It also recommends that all federally-funded immigrant settlement services be co-ordinated by a single federal agency, preferably the Settlement Branch of Employment and Immigration Canada.

Title of Report:
Immigrants and Language Training

Lack of coordination reduces the effectiveness of language training for immigrants.

Future Directions

Employment

- The Council will begin preparations for a national symposium on the environment and employment to be held in early 1992. The symposium, which will bring together employers, workers, native people, environmentalists and academics, will focus on the impact of Canadian environmental policy on the labour market.
- The Council will review the effectiveness of the Employment Equity Act. A Policy Paper will be prepared for the Minister with proposals for making the Act more effective.
- A report on racism in employment practices will begin with consultations in June 1991. The resulting report to the Minister will make proposals to ensure the equitable treatment of native people and visible minorities in hiring and promotion.

Immigration

- The role of municipalities in immigrant settlement and integration will be studied. Due at the end of 1991, the study will also report the views of municipalities on future immigration levels.

Past Studies Published by the CEIAC

Immigrants and Language Training	March 1991
Immigration in the 1990s	March 1991
Report on the Symposium on Immigrant Settlement and Integration	February 1991
Full Employment is an Achievable Goal	April 1990
Regional Unemployment in Canada: A Nation out of Balance (an interim report)	November 1989
Perspectives on Immigration in Canada	August 1988
Innovative Approaches to Enterprise Development: A Lever for Employment Growth (an interim report)	May 1988
An Investment in People: A Report on Newfoundland	April 1988
Canada's Single-Industry Communities: In Search of a New Partnership	March 1988
Tax Policy Implications for Employment (an interim report)	December 1987
Workers with Family Responsibilities in a Changing Society: Who Cares	June 1987
Canada's Single-Industry Communities: A Proud Determination to Survive	February 1987
Charting a Clear Course for a National Older Workers' Program	November 1986
Unemployment Insurance	February 1986
Older Workers: An Imminent Crisis in the Labour Market	August 1985
Immigration: A Policy for Growth	August 1985
Services to Refugee Claimants	May 1985
The National Training Act	May 1985
Employment and Immigration Canada and Disabled Persons	June 1984
Youth Employment	May 1984
The Immigrant Settlement and Adaptation Program (ISAP)	February 1984
Labour Adjustment Programs (ILAP and CIRP)	December 1983
Skill Development Leave (A National Conference)	October 1983
Employment Impacts of New Technologies	December 1982
Illegal Immigrants	November 1982

1990
Operating Costs

Honorarium payments to members	$ 93,100
Travel	180,746
Staff salaries and benefits	538,820
Other operating costs	309,592
Symposium on Immigrant Settlement and Integration	170,000
Total (approx.)	**$1,292,258**

Mailing address:

Canada Employment and Immigration Advisory Council

3rd Floor, Phase II
Place du Portage
Hull, Quebec
K1A 0J9

Telephone (819) 994-2417

Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration

Revue annuelle
1990

- ☐ Symposium sur l'établissement et l'intégration des immigrants
- ☐ La crise des pêches de l'Atlantique
- ☐ L'immigration au cours des années 1990
- ☐ Intégration des personnes handicapées au sein du marché du travail canadien
- ☐ Cours de langue à l'intention des immigrants

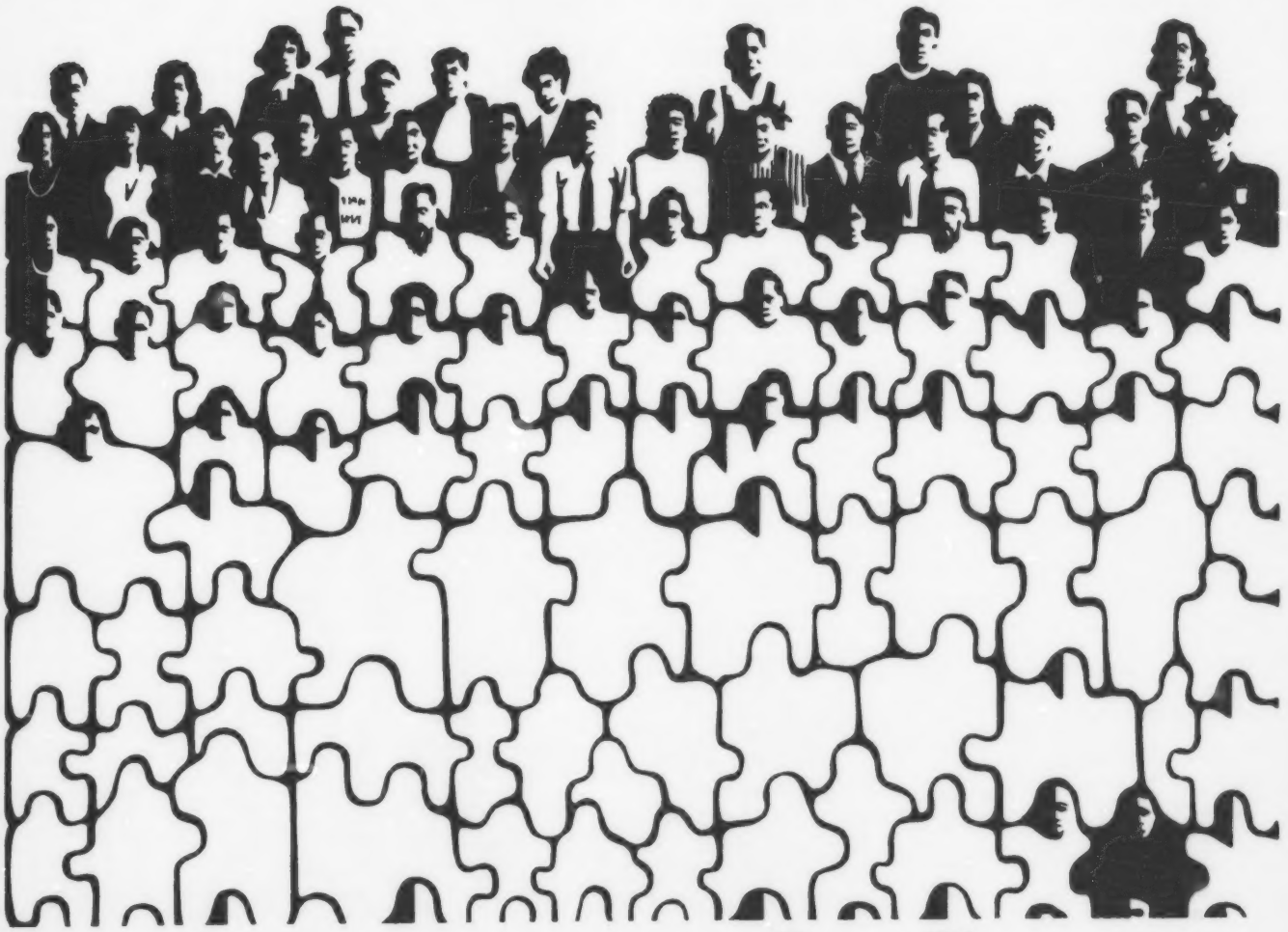

Canada

Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration

Revue annuelle
1990

- ☐ Symposium sur l'établissement et l'intégration des immigrants
- ☐ La crise des pêches de l'Atlantique
- ☐ L'immigration au cours des années 1990
- ☐ Intégration des personnes handicapées au sein du marché du travail canadien
- ☐ Cours de langue à l'intention des immigrants

CA-124/10/91

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1991

N° de cat. MP 1-1/1989

ISBN 0-662-56959-8

Conseil consultatif canadien
de l'emploi et de l'immigration

Canada Employment
and Immigration Advisory Council

A l'honorable Bernard Valcourt, C.P., deputé
Ministre de l'Emploi et de l'Immigration
Ottawa (Ontario)

Monsieur le ministre,

Au nom du Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration, j'ai l'honneur de vous soumettre la revue annuelle du Conseil consultatif pour l'année civile 1990.

Cette revue est soumise conformément à la section 21(2) de la loi sur le Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance ma très haute considération.

Jacques Vasseur
Président

Canada

Rapport du président

Le monde connaît depuis quelque temps des bouleversements qui obligent les Canadiens à se préoccuper plus vivement que jamais des perspectives socio-économiques qui s'offrent à leur pays. Des faits comme le réalignement économique des pays de l'Est, la guerre du Golfe, la récession et la dégradation de l'environnement ont fait surgir des problèmes gigantesques qui ne pourront être résolus que par un leadership éclairé et des mesures courageuses.

Maints leaders canadiens se préoccupent de la position concurrentielle de notre pays et des ajustements socio-économiques à faire pour qu'il maintienne son importance. À cette fin, l'éducation, et en particulier la formation, est reconnue comme la plus haute priorité de l'heure.

À titre d'organisme indépendant et représentatif du secteur privé, le conseil consultatif a pour mandat de dispenser au ministre de l'emploi et de l'immigration des conseils sur les questions d'orientation qui se présentent dans les domaines de l'immigration, du marché du travail et de l'assurance-chômage. Conscient qu'il faut accorder plus d'importance à l'éducation et à la formation à maints niveaux, le Conseil consultatif a privilégié en 1990 les cours de langue à l'intention des immigrants, l'intégration des immigrants grâce à des initiatives d'éducation et de sensibilisation réciproques, ainsi que l'utilisation des fonds d'assurance-chômage à des fins de formation et de création d'emplois.

Le Conseil a examiné les rapports que les groupes de travail du Centre canadien du marché du travail et de la productivité (CCMTP) ont présentés sur la Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre (SMMO). Reconnaissant la pertinence des six thèmes généraux définis pas le CCMTP, le Conseil a prescrit qu'ils servent de principes directeurs dans l'élaboration de la politique sur le marché du travail. Il a en outre proposé un septième principe : que l'on s'efforce particulièrement d'aider les Canadiens les plus défavorisés à obtenir de l'emploi et de l'avancement.

En mai 1990, le Conseil a été l'hôte d'un symposium national sur l'établissement et l'intégration des immigrants. Cet événement, qui était une première au Canada et qui a été une réussite, a réuni des représentants des trois paliers de gouvernement, des gens d'affaires, des travailleurs, des universitaires et des groupes indépendants qui ont discuté de sujets comme l'immigration au Québec, les immigrants et la population active, les cours de langue et l'avenir de l'immigration. Les discussions ont donné lieu à un rapport, et à des recommandations qui ont été soumises au Ministre.

Le Conseil consultatif est le seul organisme multipartite à conseiller le Ministre. Ses membres se font un point d'honneur de rechercher des solutions ayant une valeur pratique.

Je tiens à rendre hommage aux membres du Conseil. Leur vaste expérience et leur dévouement sont un atout dans ce que nous tentons de faire. Mes remerciements vont aussi au personnel du Secrétariat. Sans le soutien compétent qu'il apporte à la recherche, à la rédaction et à l'administration, le Conseil et ses comités ne pourraient pas fonctionner de manière aussi heureuse.

La gratitude du Conseil s'adresse aussi aux multiples organisations et aux nombreuses personnes qui ont donné de leur temps et de leurs connaissances aux fins de nos études. Je suis également reconnaissant envers les nombreux fonctionnaires d'Emploi et Immigration Canada qui nous ont dispensé leur aide et leurs conseils avec tant d'empressement.

Permettez-moi, enfin, de mentionner combien le Conseil apprécie l'encouragement manifesté par notre Ministre, Mme Barbara McDougall, de même que sa foi en la valeur de notre travail.

Note:

Dans l'intervalle de temps qui suivit l'élaboration de ce document et précéda sa remise à la Chambre des Communes, l'honorable Bernard Valcourt fut nommé Ministre de l'emploi et de l'immigration. Je suis heureux de dire qu'il a depuis manifesté son appui aux travaux du Conseil et son intérêt aux conclusions et recommandations qui en ressortent.

Le président,
Jacques Vasseur

Composition du Conseil en 1990

Président

Jacques Vasseur
Vice-président, directeur général
Burson-Marsteller
Montréal (Québec)

Vice-président

John S. Reid(1)
Vice-président et directeur général
Association canadienne
de technologie avancée
Ottawa (Ontario)

(1) *Mandat terminé en 1990.*

Membres

Yvan R. Bastien(1)
Vice-président adjoint (Personnel)
Région du Québec
Bell Canada
Montréal (Québec)

William A. Brown
École secondaire Windsor
Vancouver (Colombie-Britannique)

Anthony B. Chartrand
Directeur, Ressources Humaines
Eriksson Communications Inc.
Montréal (Québec)

Robert Colosimo
Vice-président
Relations industrielles
CP Rail
Montréal (Québec)

(1) *Mandat terminé en 1990.*

Membres

Guy Cousineau
Secrétaire général
Conseil des travailleuses et
travailleurs de Montréal Métropolitain
Montréal (Québec)

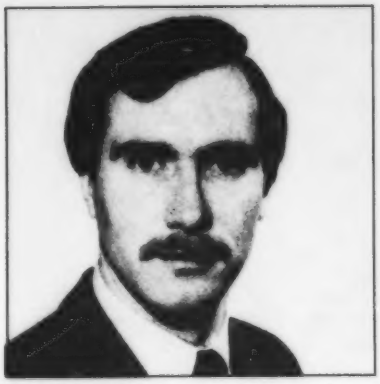

Stephen Delaney
Analyste principal de systèmes
Newfoundland & Labrador
Computer Services Inc.
St. John's (Terre-Neuve)

Daniel Dorténus
Avocat
Montréal (Québec)

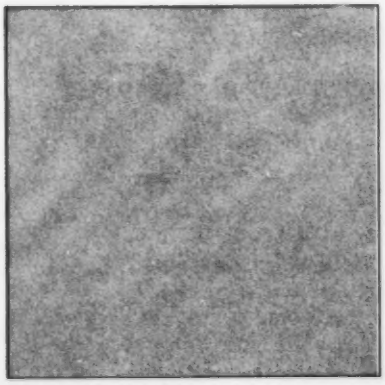

Claudia Dumoulin
Activiste communautaire
Beauséjour (Manitoba)

Diana J. Ferguson[1]
Présidente
The Gloucester Organization Inc.
Toronto (Ontario)

Joan George[2]
Activiste communautaire
Thompson (Manitoba)

(1) *Mandat terminé en 1990.*
(2) *Mandat terminé en 1990.*

Membres

Gabrielle B. Grimard[1]
Présidente et directrice générale
Entreprise d'électricité Grimard Inc.
Chicoutimi (Québec)

Kevin Hayes[2]
Représentant national des
Politiques et de la Planification
Congrès du travail du Canada
Ottawa (Ontario)

Arlene Keis
Gérant, Ressources Humaines
Newfoundland Capital Corporation
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)

Eugene Kostyra
Directeur régional
Le Syndicat canadien de la
fonction publique
Winnipeg (Manitoba)

Øistein Kristiansen
Président
Kore Management Limited
Saskatoon (Saskatchewan)

Suzanne Leduc[3]
Responsable — campagne spéciale
Confédération des
syndicats nationaux
Montréal (Québec)

(1) *Mandat terminé en 1990.*
(2) *Élu Vice-président en avril 1990.*
(3) *Mandat terminé en 1990.*

Membres

Christine J. Micklewright
Vice-présidente, Région du pacifique
Travailleurs canadiens de l'automobile
Local 1990
Vancouver (Colombie-Britannique)

A. Jean Moore[1]
Animatrice de l'intérêt
des personnes handicapées
Kingston (Ontario)

Irvin Nessel
Retraité
(Fédération canadienne du travail)
Edmonton (Alberta)

Jean-Claude Roy
Directeur, Relations industrielles
Pratt & Whitney Canada Ltée.
Longueil (Québec)

Bronwyn Shoush
Matheson & Company
Edmonton (Alberta)

Frances Soboda
Présidente du Local 4253
Métallurgistes-unis d'Amérique
New Glasgow (Nouvelle-Écosse)

(1) *Mandat terminée en 1990.*

Membres

Jacob Pete
Conseiller en gestion indépendant
Saskatoon (Saskatchewan)

Glenna Young
Directrice des relations avec
le personnel
Eastern Bakeries Limited
Saint-Jean (Nouveau-Brunswick)

Personnel administratif

MariGayl Lanctôt
Directeur exécutif

Christina Lubbock
Secrétaire du Conseil

John Samuel(1)
Directeur principal de projets

Daniel Chemla(2)
Directeur de projets (Immigration)

Harry G. Howith(1)
Directeur de projets (Immigration)

Marcel Plamondon
Directeur de projets (Emploi)

Denis Genest(1)
Chargé de projet

Willard Boutot(1)
Chargé de projet

Claudette Laramée
Secrétaire générale

Lise Plouffe
Chef, Administration

Judith Beardsley(1)
Adjointe aux écritures

Lorraine Lachaine
Adjointe aux écritures

(1) *Affectations temporaires.*

(2) *M. Chemla a quitté le secrétariat du Conseil en août 1989 pour un détachement de deux ans.*

Mandat du Conseil

Aux termes du paragraphe 21 de la *Loi sur le Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration*(1), le Conseil a pour mission de «Conseiller le Ministre sur toutes les questions relevant de la compétence de celui-ci».(1). A cet égard:

> «Le Conseil se tiendra prêt à conseiller le Ministre à la demande de celui-ci et il prendra l'initiative d'informer le Ministre au sujet de toute question qui, de l'avis du Conseil doit être examinée par le Ministre.
>
> Le Conseil présentera ses avis directement au Ministre, à titre indépendant, et généralement par écrit.
>
> Les activités du Conseil ne seront généralement pas de nature publique; mais, de temps à autre, il pourra être nécessaire ou souhaitable d'en donner communication au public.
>
> Le Conseil devra s'efforcer d'obtenir l'unanimité de ses membres à l'égard de ses recommandations; c'est-à-dire que les membres devront s'efforcer de se rallier à la conclusion ou au plan d'action qui leur semblera approprié dans l'intérêt de la nation.
>
> Les avis donnés au Ministre devront porter essentiellement sur des questions d'orientation d'importance nationale, généralement à moyen ou à long terme mais aussi, si nécessaire ou à la demande du Ministre, sur des questions urgentes ou à court terme ayant de vastes répercussions.
>
> Les membres du Conseil doivent exercer leurs fonctions en qualité de personnes compétentes, agissant à titre personnel. En particulier, même si certains membres du Conseil ont fait l'objet d'une proposition ou d'une suggestion de la part des organismes consultés au moment de leur nomination, ces membres ne devront pas se considérer comme des représentants de l'organisme en question. En toutes circonstances, les travaux et les délibérations du Conseil devront avoir pour objectif l'intérêt national.»(2)

(1) *Loi C-27, adoptée par la Chambre des Communes, 1977*

(2) *Mandat du Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration - décembre 1979, page 1.*

Table des matières

	Page
Rapport du directeur exécutif	1
Activités du conseil en 1990	3
☐ Symposium sur l'établissement et l'intégration des immigrants	5
☐ La crise des pêches de l'Atlantique	9
☐ L'immigration au cours des années 1990	11
☐ Intégration des personnes handicapées au sein du marché du travail canadien	13
☐ Cours de langue à l'intention des immigrants	15
Projets à venir	17
Rapports déjà publiés par le CCCEI	19
Frais de fonctionnement en 1990	20

Rapport du directeur exécutif

Comme le montre la présente brochure, les activités du conseil en 1990 ont été d'une ampleur considérable et impressionnante. Le Secrétariat a dû constamment se dépasser pour accomplir son travail de soutien du Conseil.

Le symposium national de mai a été une entreprise d'envergure qui différait du travail habituel du Secrétariat; sa réussite constitue une nouvelle preuve de la souplesse et du professionnalisme du personnel du conseil.

En tant qu'organisation de soutien, le Secrétariat doit constamment évaluer sa capacité de mener son travail conformément aux paramètres fixés. Il me fait plaisir de signaler que le Secrétariat a procédé pour une deuxième année à la rationalisation de ses opérations grâce à l'installation et à l'utilisation d'un matériel informatique moderne. Non seulement notre travail de gestion s'en est-il trouvé plus efficace, mais nous avons aussi disposé de plus de temps pour la consultation, l'analyse et la rédaction aux fins des études du Conseil. En 1991, l'automatisation devrait se poursuivre dans nos systèmes administratifs, en particulier dans le domaine financier. Cela améliorera l'aide pratique apportée aux membres du Conseil et contribuera à l'efficacité du Secrétariat.

À nouveau, je tiens à souligner et à louanger le professionnalisme et le dévouement du personnel du Secrétariat, dont les aptitudes confirmées et les qualités remarquables viennent renforcer le solide travail de base qui est indispensable à l'efficacité du Conseil.

J'ai eu le privilège autant que l'agrément de travailler avec le président et les membres du Conseil. Leurs multiples connaissances et compétences ont été pour nous, dans toutes nos activités, une source d'inspiration et d'enrichissement.

MariGayl Lanctôt
Directeur exécutif

Activités du Conseil en 1990

Rapports

■ Bien que terminé en 1989, le rapport intitulé ***Le plein emploi est un objectif réalisable*** a été publié en mai 1990. Ce rapport final est l'aboutissement d'une longue étude sur les possibilités de plein emploi au Canada. Trois rapports provisoires qui l'ont précédé traitaient des effets de la politique fiscale sur l'emploi, de l'impact du développement des entreprises sur la création d'emplois, et du chômage régional. (Les quatre rapports sont décrits dans les revues des années antérieures.)

■ Le Conseil a produit un autre rapport d'étude à long terme : ***Cours de langue à l'intention des immigrants***. Entreprise en 1989, cette étude porte sur la formation linguistique offerte aux immigrants à travers le Canada. Les auteurs y indiquent les divers niveaux de gouvernement qui s'occupent de la formation, ainsi que leur contribution aux divers programmes. Ils examinent aussi l'importance et les caractéristiques de la clientèle desservie.

Énoncés de politique

■ Fidèle à son objectif d'offrir au Ministre des avis opportuns sur les problèmes de l'heure, le Conseil a présenté un certain nombre de courts rapports appelés «énoncés de politique». ***Le chômage persistant à Montréal : la pointe de l'iceberg*** porte sur l'aggravation du problème du chômage dans la région métropolitaine de Montréal et indique comment le gouvernement fédéral, et plus précisément EIC, pourraient contribuer à le résoudre.

■ L'énoncé de politique ***La crise des pêches de l'Atlantique*** a été publié lorsque le Conseil s'est penché sur cette situation délicate en 1990. Les membres étaient convaincus que le Conseil n'avait pas seulement pour mandat de mener des consultations et de formuler des propositions au ministre de l'Emploi et de l'Immigration, mais de diffuser leur conclusions et de dialoguer avec les citoyens sur cet important problème.

■ L'énoncé de politique intitulé ***Intégration des personnes handicapées au sein du marché du travail canadien*** a été produit à la suite de tables rondes menées par des organisations provinciales et municipales s'occupant des personnes handicapés.

■ Le Conseil a également publié un document d'envergure, «Énoncé de politique sur le Rapport des groupes de travail du Centre canadien du marché du travail et de la productivité (CCMTP) concernant la Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre (SMMO)». Le Conseil y félicitait le Ministre et EIC pour leur initiative historique et y donnait son approbation aux six thèmes qui sont ressorti des consultations menées par les groupes de travail. Le Conseil proposait toutefois un septième thème : la nécessité d'aider les citoyens défavorisés à obtenir de l'emploi et de l'avancement.

Symposium sur l'établissement et l'intégration des immigrants

■ Les membres du Conseil et le personnel administratif ont consacré bien des heures à la préparation de cette conférence de deux jours. La présence de conférenciers et d'auteurs remarquables, qui ont rédigé les exposés thématiques, a grandement contribué à son succès. Les membres du Conseil ont pris une part active au symposium en présidant plusieurs ateliers. On trouvera dans la présente revue un compte rendu du symposium.

Réunions

■ En 1990, le CCCEI a tenu comme d'habitude deux assemblées plénières à l'extérieur, dans deux centres différents. Le but est d'amener le Conseil à mieux connaître les conditions socio-économiques locales et provinciales.

■ Lors de sa première assemblée extérieure, à Saint-Jean (N.-B.), le Conseil a élu un nouveau vice-président, Kevin Hayes, en remplacement de John Reid, dont le mandat avait pris fin. Au cours de cette assemblée, deux experts reconnus des Maritimes ont présenté des exposés sur l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique (APECA) et sur l'alphabétisation en milieu de travail.

■ Les exposés présentés lors de l'assemblée de Toronto (octobre 1990) ont porté sur le racisme dans l'emploi et sur le multiculturalisme.

■ Au cours des cinq réunions tenues à Hull, le sous-ministre adjoint de l'Emploi et de l'immigration ainsi que les commissaires d'EIC ont fait le point sur la Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre. Les membres du Conseil ont également entendu des exposés sur le travail de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, sur les tendances de l'immigration de même que sur d'autres questions socio-économiques.

Avis sur les niveaux d'immigration

■ Pour répondre à une demande de la Ministre, le Conseil a donné son avis sur les niveaux futurs de l'immigration.

Le Conseil a bien accueilli la décision du Cabinet d'augmenter les niveaux à chaque année à partir de 1991 jusqu'à 1995 et d'augmenter les fonds consacrés à la formation linguistique, comme le Conseil l'avait recommandé plus tôt.

La décision du Cabinet de lancer une stratégie fédérale pour aider les immigrants à s'intégrer à la société canadienne et à étendre la formation linguistique a reçu un accueil favorable. Le Conseil estime que ces initiatives seront appuyées par la majorité des Canadiens qui se préoccupent de l'établissement et de l'intégration des immigrants.

Symposium sur l'établissement et l'intégration des immigrants

Participation des membres du conseil

Président CCCEI
Jacques Vasseur

Vice-président CCCEI
Kevin Hayes

Président
Comité de l'Immigration
Øistein Kristiansen

Vice-présidente
Comité de l'Immigration
Suzanne Leduc

Membres
Guy Cousineau
Frances Soboda
Glenna Young

Personnel

John Samuel,
Directeur de projets
Harry Howith
Christina Lubbock
Lise Plouffe
Judy Beardsley
Claudette Laramée

Le Conseil remercie Intertask Ltd. de son aide dans l'organisation et la gestion du Symposium.

Quelques-unes des personnalités canadiennes les plus éminentes du monde des affaires, des syndicats, du gouvernement, des organisations non gouvernementales et des universités ont pris part, en 1990, au tout premier colloque à se tenir au Canada sur l'établissement et l'intégration des immigrants. L'événement a également attiré des experts d'autres pays.

Tenu à Toronto les 28 et 29 mai 1990, le symposium a permis une discussion de grande envergure sur les problèmes de l'heure ainsi que sur les moyens d'aider les immigrants à mieux s'établir et s'intégrer.

Les conférenciers principaux ont souligné le caractère mondial de l'immigration. Au cours des six ateliers qui étaient au programme, les participants ont pu exprimer leur opinion sur les questions qui préoccupent particulièrement les Canadiens.

En 1989, le CCCEI avait suggéré la tenue d'un symposium pour éclaircir la question de l'établissement et de l'intégration des immigrants. Selon le Conseil, le compte rendu des délibérations permettrait aussi de compléter l'Étude démographique de 1989 de Santé et Bien-être social, qui ne dit rien sur l'intégration des immigrants.

Le Conseil a publié un rapport sur les délibérations du symposium. Il a également présenté au ministre des recommandations largement inspirées des questions soulevées au cours des débats.

Lors de l'inauguration, le président du Conseil, M. Jacques Vasseur, a signalé que le faible taux de natalité du Canada empêche le renouvellement de sa population. «Pendant ce temps, dit-il, il y a dans d'autres pays environ 80 millions de personnes qui cherchent un meilleur lieu d'existence. Le Canada exerce un attrait naturel sur ces gens, en raison de sa réputation de pays équitable et prospère.»

Selon M. Vasseur, l'immigration touche chacun des segments de notre société. «Notre avenir national sera dans les prochaines années grandement influencé par l'immigration.»

La Ministre de l'Emploi et de l'immigration, Mme Barbara McDougall, a déclaré dans son discours-programme que les Canadiens doivent se montrer accueillants envers les idées et les coutumes des immigrants, mais qu'ils doivent aussi leur dire clairement ce qu'ils espèrent et attendent d'eux.

«Il faut, dit-elle, expliquer aux immigrants les valeurs auxquelles tiennent les Canadiens, comme l'égalité des femmes, la dualité linguistique, le respect de la loi et le processus démocratique.»

Soulignant l'importance de la formation linguistique, Mme McDougall a révélé que le Cabinet avait approuvé l'octroi d'une somme de 15 millions de dollars pour la nouvelle initiative Cours de langue et services d'orientation. Cette mesure permettra au Ministère de mieux aider les nouveaux arrivants, en particulier les femmes, à s'intégrer à la vie canadienne courante.

On a mentionné dans un atelier que le mot «immigrant» était presque devenu synonyme de «personne du tiers monde». Il est malheureux que beaucoup de nouveaux arrivants soient en butte au racisme et à la discrimination malgré leurs efforts d'intégration au mode de vie canadien.

Plusieurs problèmes ont été discutés en atelier, notamment ceux qui suivent :

- Les programmes indispensables pour aider les immigrants à s'adapter au changement coûteront cher, mais ces dépenses seront plus que compensées par les avantages à long terme que procurent une main-d'oeuvre mieux formée et plus compétente.
- Les perspectives d'avenir de notre pays dépendent grandement de notre capacité d'attirer des immigrants. L'apport des nouveaux arrivants constitue l'un des moyens de combattre les effets économiques de notre faible taux de fécondité et de la diminution de notre base démographique.
- La composition de la population immigrante continuera de changer. L'instabilité de certains pays du tiers monde incitera le Canada à accueillir de plus en plus de réfugiés et d'immigrants de ces pays.
- Selon le Conseil, les Canadiens doivent être prêts à tenir compte de la nature multiculturelle et multiethnique de leur pays. Cela signifie que les institutions chargées de favoriser l'intégration des immigrants auront un plus grand rôle à jouer. Les collectivités disposées à consentir

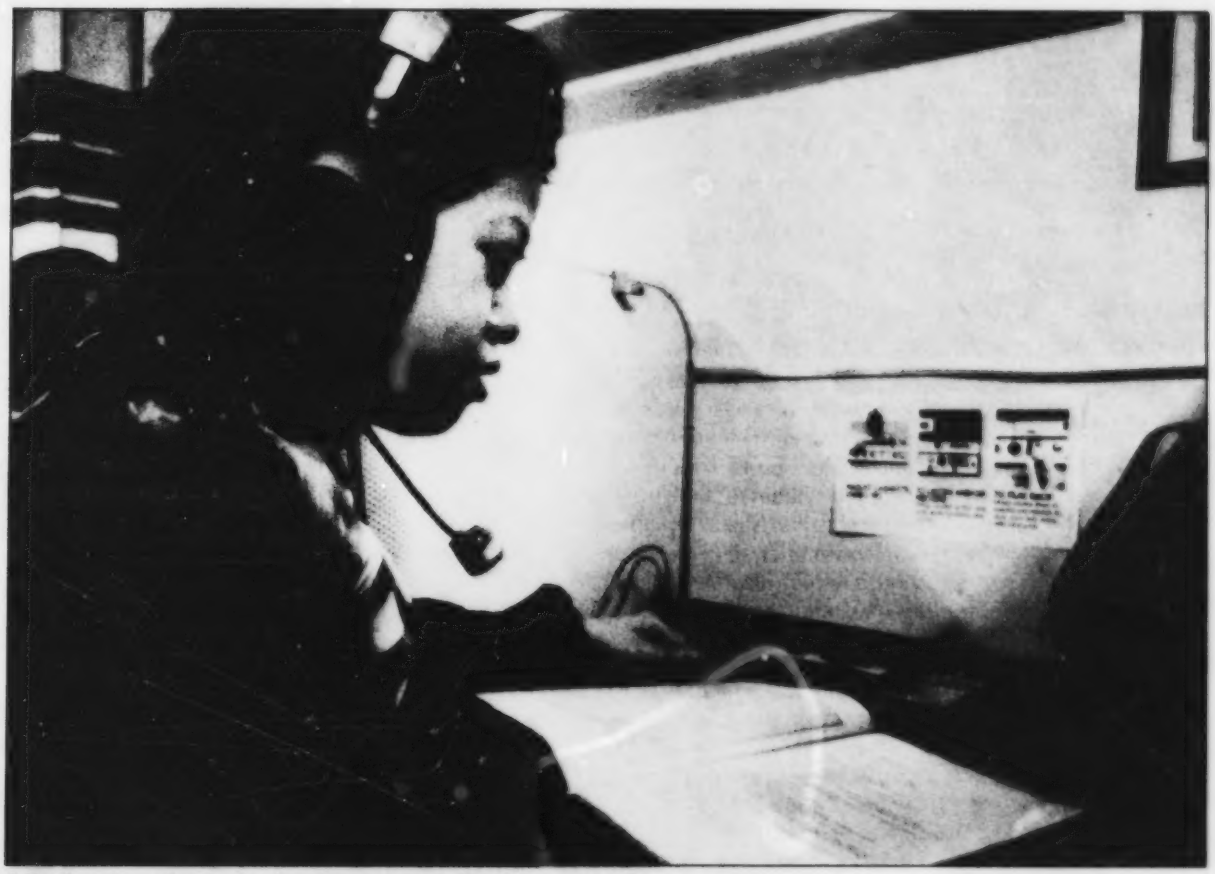

L'intégration réussie des immigrants est à l'avantage tant des nouveaux arrivants que de la société canadienne qui les reçoit.

les efforts voulus auront le net avantage d'attirer chez elles les immigrants qui exercent une spécialité ou une profession libérale.

- Le Canada devra aussi prendre des mesures pour empêcher que les immigrants soient sur-représentés dans les emplois non spécialisés et peu rémunérateurs. Les immigrants qui sont confinés à ces emplois parce qu'ils sont moins qualifiés que les Canadiens de naissance doivent bénéficier de toutes les chances possibles de se perfectionner.

Le Conseil estime que les travailleurs temporaires, les visiteurs et les étudiants étrangers exercent sur l'économie et la culture une influence qu'il vaut la peine d'examiner. On prévoit que le nombre des gens d'affaires et des professionnels hautement qualifiés séjournant au Canada connaîtra une augmentation, comme d'ailleurs le nombre des touristes et des étudiants étrangers. L'apaisement de la guerre froide devrait réduire l'afflux de réfugiés dans les années 90. Les efforts récemment déployés au niveau international ont été axés sur la nécessité de réétablir les réfugiés dans leur pays d'origine comme partie intégrante d'un processus de paix durable.

On a suggéré, au cours du symposium, que le gouvernement établisse un institut ou un secrétariat national pour la formation linguistique. Organisme de coordination, il servirait à établir les normes d'enseignement de l'anglais et du français langues secondes.

Une autre suggestion portait sur un genre de programme de prêts étudiants qui permettrait aux immigrants de payer le cours de langue de leur choix.

Le Manitoba a obtenu du succès dans la formation linguistique des immigrants. La province est parvenue à mobiliser divers groupes qui leur offrent des cours de langue personnalisés. Le Conseil juge que l'expérience manitobaine pourrait servir de modèle aux autres provinces. L'incitation des établissements à fournir des services d'établissement et de formation linguistique créerait un climat de réceptivité aux besoins des immigrants.

Le Conseil a été informé que la plupart des immigrantes connaissent de sérieux problèmes d'emploi. Beaucoup ne peuvent trouver de travail, quel qu'il soit, et d'autres sont sous-employées. Le racisme est plus présent en milieu de travail que nous n'aimerions le croire. Le Conseil conclut que, même si les politiques actuelles d'immigration ne sont pas discriminatoires à l'endroit des femmes, elles doivent être modifiées de manière à mieux refléter les moeurs sociales actuelles. Par exemple, le parrainage de personnes de la catégorie de la famille risque d'isoler certaines femmes de la vie canadienne courante, leur causant des problèmes de santé mentale dus à l'insécurité et au sentiment d'isolement.

Les employés de maison, qui sont souvent exploités et non conscients de leurs droits, méritent eux aussi qu'on étudie leur cas. Le système de garde d'enfants constitue une préoccupation connexe.

Le Conseil pense qu'il y aurait plusieurs moyens d'améliorer la condition des immigrantes. Toutes les femmes devraient pouvoir bénéficier des programmes d'aide à l'adaptation et à l'intégration des immigrants, et les établissements devraient être plus ouverts à leurs besoins. L'étude conclut qu'il serait également utile d'adopter une stratégie de base pour sensibiliser ces femmes à leurs besoins dans le domaine social et dans celui de la santé.

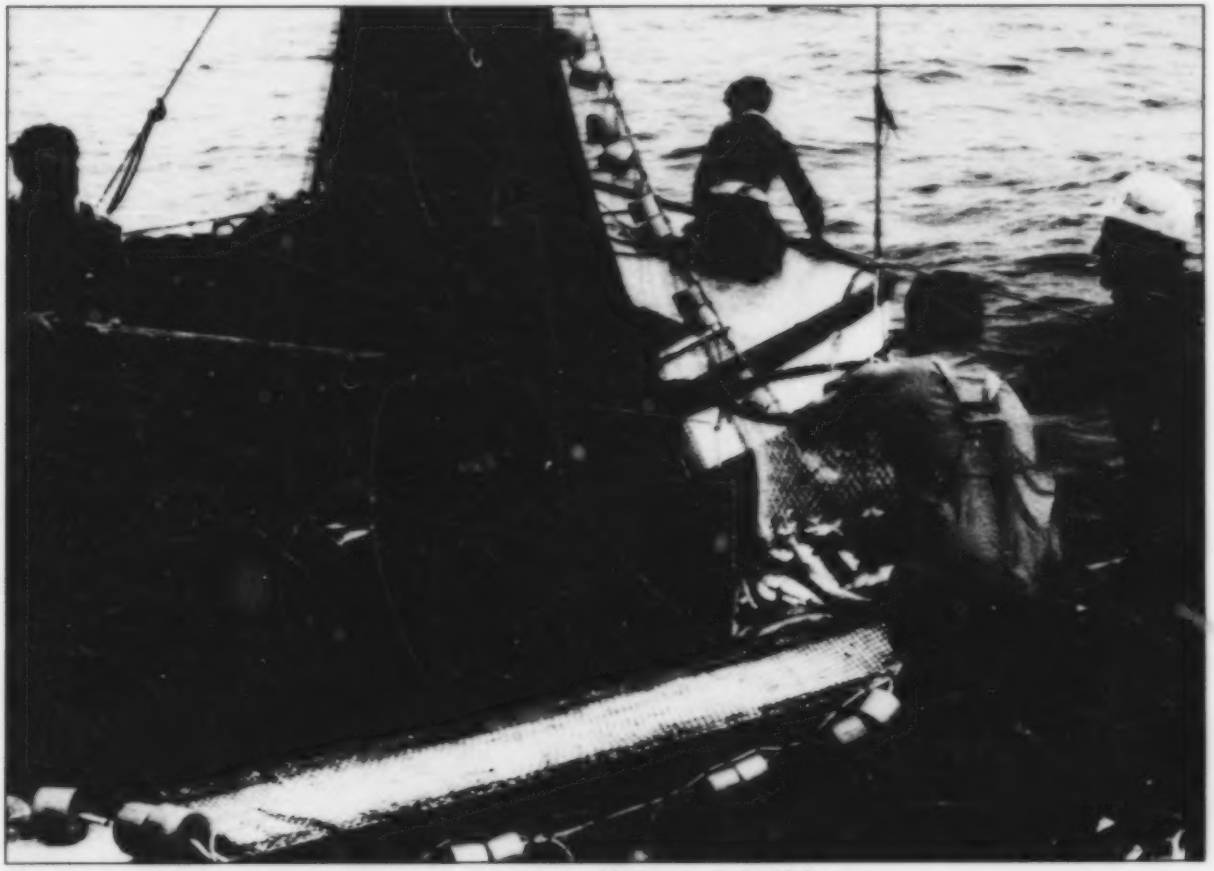

Des mesures énergiques sont requises pour reconstruire l'industrie de la pêche sur la côte atlantique du Canada. (Photo de Pêcheries et Océans – Canada).

La crise des pêches de l'Atlantique

Comité
Stephen Delaney, Président
Frances Soboda, Vice-présidente
Jacques Vasseur
Glenna Young

Personnel

Marcel Plamondon,
Directeur de Projets

Lorraine Lachaine,
Assistante cléricale

Le déclin des pêches de l'Atlantique a eu de sérieuses répercussions sur toute la région. Beaucoup d'entreprises de transformation et de commercialisation du poisson ont fait faillite. Les fermetures d'usines ont entraîné des milliers de mises à pied et fait perdre à maintes collectivités leur seule source d'emploi. Les familles ont dû recourir à l'aide sociale ou se déraciner dans l'espoir de trouver du travail ailleurs. Vu l'ampleur de la récession actuelle, cet espoir est plutôt mince.

Les raisons du déclin des pêches sont bien documentées. Depuis 30 ans, cette industrie a connu plusieurs fois des hauts et des bas. Elle a dû subir la surexploitation faite par les chalutiers étrangers, une expansion trop rapide, la hausse des taux d'intérêt, la force du dollar canadien, une concurrence acharnée et la récession du début des années 80. Mais le problème le plus grave a été l'appauvrissement des stocks de poisson.

En même temps que les stocks de poisson déclinaient, de nombreux «Maritimers» qui étaient partis travailler dans l'Ouest, en Ontario et au Québec ont dû revenir chez eux à cause du marasme économique. Ils se sont joints à tous ceux qui voyaient dans la pêche un moyen de traverser les temps difficiles. À la fin des années 80, un nombre record de personnes en avaient fait leur gagne-pain.

L'impuissance des gouvernements à trouver d'autres formes d'emploi est venue compliquer une situation déjà difficile. La pêche ne pouvait plus absorber le surcroît de main-d'oeuvre. L'appauvrissement des stocks obligeait de réduire considérablement l'exploitation. De nombreux travailleurs se sont vus pratiquement privés de toute possibilité d'emploi.

Selon le Conseil, que cette crise préoccupait, des mesures à long terme comme à court terme s'imposaient pour assurer un avenir meilleur aux Canadiens de l'Atlantique et à leurs collectivités. Soucieux de faire valoir la nécessité d'une intervention immédiate du gouvernement et d'exprimer promptement son avis, le Conseil a produit sans tarder une étude complète du problème. Les membres du Conseil ont apprécié les opinions et les idées que leur ont soumises de nombreux dirigeants d'entreprises, de syndicats et de services gouvernementaux.

L'énoncé de politique du Conseil a été présenté à la Ministre à la fin de mars, au moment où le Cabinet discutait de la crise. Les auteurs de l'énoncé déclarent qu'il faut avant tout revitaliser cette industrie si l'on veut apporter à la région une prospérité durable.

Le Conseil presse le gouvernement d'adopter des mesures énergiques pour ramener les stocks de poisson à leurs niveaux de 1960, notamment par l'imposition de quotas sévères pour des périodes de cinq à dix ans. Il réclame que l'on augmente la grandeur de maille et que l'on mette fin à la pêche pratiquée par les navires étrangers à l'intérieur comme à l'extérieur. Développement de la transformation du poisson et de la fabrication de produits liés à l'industrie de la pêche.

En attendant la reconstitution des stocks de poisson, des mesures à court terme s'imposent. À cet égard, le Conseil louange EIC pour sa promptitude à établir et à financer, au Canada Atlantique, des comités du Service d'aide à l'adaptation de l'industrie. Cette intervention permettra à des travailleurs de se recycler ou de se réinstaller dans une région offrant de meilleures possibilités d'emploi.

L'énoncé dit que l'injection de millions de dollars pendant de nombreuses années n'a pas eu un grand effet sur le développement du Canada Atlantique. Selon le Conseil, les Canadiens de cette région, qui sont les premiers intéressés dans le processus de développement, n'ont guère eu leur mot à dire sur l'affectation de ces sommes. Pour aider ces citoyens à prendre en main leur avenir, le Conseil recommande que l'on utilise le programme Développment de collectivités (comprenant l'option Fonds pour les initiatives communautaires) pour confier les prises de décisions et le développement aux collectivités.

Titre de l'énoncé de politique : *La crise des pêches de l'Atlantique.*

Il y a un besoin soutenu d'accroître l'immigration modérément – environ 5 pour cent par année au cours de la période 1991-1995.

L'immigration au cours des années 1990

Øistein Kristiansen, Président
Suzanne Leduc, Vice-présidente
Daniel Dortélus
Christine Micklewright
Bronwyn Shoush
Glenna Young

Personnel

John Samuel,
Directeur de Projets

Fouad Farag

Judy Beardsley,
Assistante cléricale

Le Conseil a publié à la fin de juin 1990 son énoncé de politique ***L'immigration au cours des années 1990***, qui porte principalement sur les niveaux d'immigration prévus pour 1991-1995.

Dans ce document, le Conseil examine les questions nationales qui influent directement sur les niveaux d'immigration. Après avoir consulté divers groupes intéressés, le Conseil a approfondi lui-même les questions clés avec l'aide d'experts en économie, en éducation, en administration publique et autres disciplines.

Les principaux thèmes abordés sont le vieillissement, l'environnement social du Canada, l'intégration des immigrants, l'immigration au Québec, la composition des catégories d'immigrants et la concentration des immigrants dans les grandes villes.

Les auteurs de l'énoncé prient le gouvernement de lancer un programme de sensibilisation du public et de mener avec plus de vigueur un programme de relations interraciales pour prévenir la discrimination à l'endroit des immigrants. Le programme de sensibilisation du public servirait surtout à informer les éducateurs et les médias sur les incidences de l'immigration.

Les auteurs notent que la composition de l'immigration a varié au fil des ans. Les réfugiés, par exemple, sont proportionnellement de plus en plus nombreux. Le gouvernement ainsi que des particuliers les aident financièrement à s'établir au Canada.

Le document recommande qu'on maintienne l'équilibre actuel entre les catégories d'immigrants, tout en permettant une augmentation graduelle du nombre des réfugiés. Il recommande aussi d'apporter une aide financière partielle à ceux qui parrainent des réfugiés.

Les trois plus grandes villes du Canada exercent depuis longtemps un attrait sur les immigrants. Toronto, Montréal et Vancouver ont reçu 60 % des nouveaux arrivants. On n'a guère étudié s'il est possible d'inciter les immigrants à s'établir ailleurs. Le Conseil propose que soit mis sur pied un programme complet de recherches pour déterminer quelles politiques on pourrait adopter pour attirer les immigrants dans les centres plus petits.

L'exposé indique que pour maintenir un taux de croissance démographique d'environ 1 %, il faudra une augmentation modérée mais constante de l'immigration, de l'ordre de 5 % par année, pour la période de 1991 à 1995.

Titre de l'énoncé de politique : *L'immigration au cours des années 1990*

Plus de publicité est nécessaire pour faire ressortir les avantages qu'il y à embaucher des personnes handicapées.

L'intégration des personnes handicapées au sein du marché du travail canadien

Comité

Yvan R. Bastien[1], Président

Frances J. Soboda, Présidente

Anthony B. Chartrand, Vice-président

Membres
Guy J.A. Cousineau
Stephen Delaney
Kevin Hayes
Eugene Kostyra
Irvin C. Nessel
Jean A. Moore

Personnel

Denis Genest,
Directeur de Projets

Marcel Plamondon,
Directeur des Recherches

Lorraine Lachaine,
Assistante cléricale

Lyn Furgich,
Assistante cléricale

[1]Son mandat est venu à échéance en 1990.

Le Canada n'a pas une réputation enviable en ce qui regarde l'intégration professionnelle des personnes handicapées. Moins de la moitié de ces dernières se sont trouvé un emploi.

Dans un énoncé de politique présenté à la Ministre en octobre 1990, le Conseil décrit différents problèmes que rencontrent les personnes handicapées qui cherchent du travail. Il mentionne les obstacles à éliminer pour permettre à ces citoyens de contribuer au développement socio-économique du Canada. Au cours de l'étude du problème, le Conseil a abondamment consulté la Coalition des organisations provinciales des handicapés ainsi que d'autres groupes de divers centres.

Les employeurs peuvent bénéficier d'une aide financière pour la modification des lieux de travail. Par contre, aucune aide n'est offerte aux travailleurs handicapés, qui doivent assumer des coûts importants pour occuper un emploi. Cela a pour effet d'en décourager beaucoup à se chercher du travail.

Le manque d'expérience professionnelle et la difficulté d'accès à la formation constituent d'autres obstacles. La Loi sur l'équité en matière d'emploi, qui vise à garantir l'égalité des chances au travail, n'a par ailleurs pas tellement d'effet. Le Conseil constate qu'il existe un besoin évident de faire respecter l'esprit de cette loi.

L'énoncé mentionne que les programmes fédéraux d'emploi et de formation sont peu efficaces. De tous les travailleurs embauchés par l'entremise de la Planification de l'emploi, seulement 1,7 % étaitent des personnes handicapées. Les Centres d'emploi du Canada offrent bien des services de counselling et de placement, mais, signale le Conseil, ces services sont très limités et ne tiennent pas compte de tous les genres de handicaps.

Certains projets Extension sont adaptés aux travailleurs handicapés. Cependant, ils sont pour la plupart organisés dans les centres urbains et leurs responsables sont souvent trop peu nombreux. Il aboutissent souvent à la création de ghettos pour travailleurs handicapés.

Les rares agences de placement spécialisées qui exitent au Canada accomplissent un travail louable, mais le manque de fonds les empêchent d'établir une stratégie à long terme destinée aux personnes handicapées.

Quant aux ministères provinciaux chargés de l'emploi et des affaires sociales, ils fournissent une aide aux personnes handicapées, mais celles-ci répond rarement à leurs besoins.

Le Conseil presse Emploi et Immigration Canada (EIC) de reconnaître que tous les Canadiens ont le droit d'obtenir et de garder un emploi. Ce droit, croit-il, devrait se refléter dans toutes les politiques et tous les programmes d'EIC. Le Conseil recommande à cette fin que le Ministre collabore avec ses homologues provinciaux pour assurer une meilleure coordination des programmes et des services fédéraux et provinciaux. Il demande aussi au ministre de recommander que l'intégration professionnelle des personnes handicapées figure à l'ordre du jour de toutes les conférences fédérales-provinciales des ministres de l'emploi.

En ce qui regarde le besoin de faire connaître les avantages d'embaucher des personnes handicapées, le Conseil a proposé l'organisation d'une campagne médiatique dans tout le pays. Son but? Informer le public sur l'aide dispensée par le fédéral et les provinces pour l'aménagement des lieux de travail. Des représentants du fédéral, des provinces ainsi que d'organismes non gouvernementaux se chargeraient de coordonner la campagne.

Le Conseil prie le Ministre de modifier la Loi sur l'équité en matière d'emploi afin d'en faire respecter les objectifs.

Selon le Conseil, il faut suivre de plus près les rapports annuels des employeurs ainsi que l'application des lois et règlements sur l'embauchage des personnes handicapées, et les employeurs fautifs devraient faire l'objet de sanctions.

Titre de l'énoncé de politique : *L'intégration des personnes handicapées au sein du marché du travail canadien*

L'énoncé invite le ministre à prier ses colègues provinciaux de faire en sorte que leur législation sur l'équité en matière d'emploi s'harmonise avec celle du fédéral.

Il faudrait modifier les programmes de la Planification de l'emploi pour les rendre plus conformes aux besoins des personnes handicapées et pour consacrer plus de fonds aux projets Extension destinés aux régions rurales.

De plus, il faudrait modifier les programmes de la Planification de l'emploi de façon à aider les personnes handicapées à se lancer en affaires, d'accorder plus de fonds aux services privés de placement et d'assurer une répartition régionale équitable des programmes destinés aux personnes handicapées.

Autre demande contenue dans l'énoncé de politique : que le Ministre invite Statistique Canada à mener un sondage post-recensement auprès des personnes handicapées. Le ministre devrait prier les chambres de commerce de soutenir les efforts d'intégration professionnelle de ces personnes. Elle devrait aussi demander au Ministre de Revenue Canada de permettre aux travailleurs de réclamer une compensation pour les dépenses auxquelles leur handicap les oblige. Le Conseil pense que la Commission de la fonction publique devarit maintenir et étendre ses services destinés aux personnes handicapées et leur accorder la priorité en ce qui concerne tous les postes vacants pour lesquels elles sont qualifiées.

Titre de l'énoncé de politique : *L'intégration des personnes handicapées au sein du marché du travail canadien*

Cours de langue à l'intention des immigrants

Comité

Øistein Kristiansen, Président

Suzanne Leduc, Vice-présidente

Membres
Daniel Dortélus
Christine Micklewright
Bronwyn Shoush
Glenna Young

Personnel

John Samuel,
Directeur de Projets

Fouad Farag

Christina Lubbock

Judith Beardsley,
Assistante cléricale

La formation linguistique est l'élément clé pour mener à bien l'établissement et l'intégration des immigrants. La qualité de cette formation est très importante, car le Canada mise beaucoup sur l'immigration pour assurer son développement continu en tant que pays industrialisé prospère.

Quelle est l'efficacité de la formation linguistique? Pour le savoir, le Conseil a entrepris en 1989 une vaste étude portant sur plus de 350 organisations s'occupant de l'établissement des immigrants.

Le rapport d'étude a été terminé un peu avant le Symposium national sur l'établissement et l'intégration des immigrants, tenu à Toronto en mai 1991, et il a été publié officiellement au moment du symposium.

Le rapport souligne qu'il se dépense chaque année au Canada des millions de dollars pour la formation linguistique des immigrants. Au cours de l'exercice 1989-1990, le gouvernement a versé à cette fin quelque 139 millions de dollars. La plupart de ces fonds ont été accordés en vertu de l'option Achat de formation de la Planification de l'emploi.

Les provinces reçoivent des fonds pour la formation linguistique dans le cadre de leurs ententes avec le fédéral en matière de formation. Elles voient les cours de langue comme une mesure d'aide à l'adaption destinée à préparer les immigrants à entrer sur le marché du travail. On n'exige pas des immigrants qu'ils maîtrisent leur nouvelle langue, mais on leur donne une formation suffisante pour qu'ils atteignent le degré de compétence qui leur permette d'obtenir un emploi.

Sauf au Québec, il n'existe pas dans les provinces de coordination des fonds fédéraux destinés à la formation. Ces fonds suivent une trajectoire tortueuse avant de se rendre jusqu'aux immigrants dans les classes. Le Conseil estime que cette absence de coordination diminue l'efficacité de la formation.

Le fédéral accorde également des sommes importantes à des organisations donnant des cours de langue aux immigrants qui n'ont pas nécessairement l'intention de travailler. Ces cours ne sont pas contrôlés ni évalués, mais, selon le Conseil, ils semblent être basés sur les principes de l'éducation des adultes.

Les auteurs du rapport demandent qu'on adopte à l'égard de la formation une nouvelle approche visant une meilleure coordination au niveau provincial, l'établissement de normes nationales, la prestation de cours à tous les immigrants adultes et une formation linguistique plus axée sur le milieu du travail. Ils recommandent également que tous les services d'établissement des immigrants qui sont financés par le fédéral soient coordonnés par une seule entité fédérale, de préférence la Direction générale de l'établissement, à Emploi et Immigration Canada.

Titre du rapport : *Cours de langue à l'intention des immigrants.*

Le manque de coordination réduit l'efficacité de la formation linguistique des immigrants.

Projets à venir

Emploi

■ Le Conseil amorcera les préparatifs du symposium national sur l'environnement et l'emploi, prévu pour le début de 1992. Ce symposium, qui réunira des employeurs, des travailleurs, des écologistes, des autochtones et des universitaires, aura pour thème principal l'impact de la politique environnementale canadienne sur le marché du travail.

■ Le Conseil examinera l'efficacité de la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Il rédigera à l'intention du Ministre un énoncé de politique qui renfermera des propositions visant à rendre cette loi plus efficace.

■ On entreprendra en juin 1991 des consultations en vue d'établir à l'intention du Ministre un rapport sur le racisme dans les pratiques d'emploi. Ce rapport contiendra des propositions destinées à assurer le traitement équitable des autochtones et des minorités visibles quand il s'agit d'embauche et de promotion.

Immigration

■ Le Conseil se penchera sur le rôle des municipalités dans l'établissement et l'intégration des immigrants. Prévue pour 1992, cette étude contiendra également le point de vue des municipalités sur les niveaux d'immigration futurs.

Rapports déjà publiés par le CCCEI

Cours de langue à l'intention des immigrants	mars 1991
L'immigration au cours des années 1990	mars 1991
Compte rendu du Symposium sur l'établissement et l'intégration des immigrants et immigrantes	février 1991
Le plein emploi est un objectif réalisable	avril 1990
Le chômage régional au Canada : Un pays en déséquilibre (rapport intérimaire)	novembre 1989
Regards sur l'immigration au Canada	août 1988
Approches innovatrices du Développement des entreprises en tant que levier de la croissance de l'emploi (rapport intérimaire)	mai 1988
Investir dans les personnes : Un rapport sur Terre-Neuve	avril 1988
Les collectivités mono-industrielles au Canada : À la recherche d'une nouvelle association	mars 1988
Les incidences de la politique fiscale sur l'emploi (rapport provisoire)	décembre 1987
Les travailleurs ayant des responsabilités familiales dans la société d'aujourd'hui : Qui s'en occupe?	juin 1987
Les collectivités mono-industrielles au Canada : Une volonté fière de survivre	février 1987
Grandes lignes d'un programme national pour les travailleurs âgés	novembre 1986
L'assurance-chômage	février 1986
Les travailleurs âgés : Crise imminente sur le marché du travail	août 1985
Immigration : Politique de croissance	août 1985
Services aux revendicateurs du statut de réfugié	mai 1985
La Loi nationale sur la formation	mai 1985
Emploi et Immigration Canada et les handicapés	juin 1984
Emploi des jeunes	mai 1984
Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants (PEAI)	février 1984
Le Programme d'aide à l'adaptation des travailleurs (PAAIM et PCRI)	décembre 1983
Atelier national sur le congé de perfectionnement	octobre 1983
Répercussions des techniques nouvelles sur l'emploi	décembre 1982
Les immigrants illégaux	novembre 1982

Frais de fonctionnement en 1990

Honoraires versés aux membres	93 100$
Déplacements	180 746
Salaires et bénéfices des employés	538 820
Autres frais de fonctionnement	309 592
Symposium sur l'établissement et l'intégration des immigrants et immigrantes	170 000
Total (approx.)	**1 292 258$**

Adresse postale :

Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration

3e étage, Phase II
Place du Portage
Hull (Québec)
K1A 0J9

Téléphone : (819) 994-2417